

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 71

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

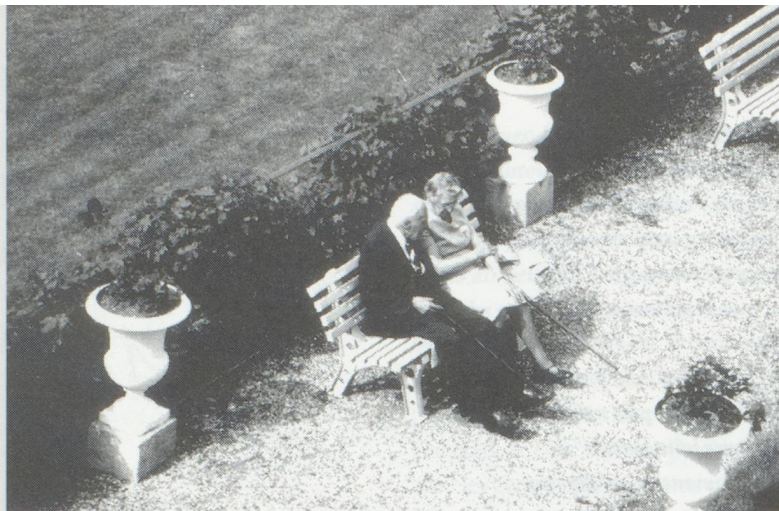
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



AVS

Initiatives

Cent cinquante personnes ont remis à la Chancellerie fédérale le référendum des syndicats chrétiens (CSC), de l'Union syndicale suisse (USS) et de quatorze organisations féministes, de gauche ou écologistes contre la 10^{ème} révision de l'AVS. 144 823 personnes l'ont signé, dont la moitié en Suisse romande. Le Conseil fédéral ne s'est pas encore prononcé sur la date à laquelle le peuple s'exprimera sur le référendum.

Quatre initiatives en rapport avec l'AVS ou l'âge de la retraite ont été lancées. Il s'agit de l'initiative de l'USS et de la CSC «pour la 10^{ème} révision de l'AVS sans relèvement de l'âge de la retraite» (délai: 22 mai 1996), de celle «pour un assouplissement de l'AVS» (délai: 15 mai 1996), et de deux initiatives des Verts «pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les hommes que pour les femmes», et «pour garantir l'AVS, taxer l'énergie et non le travail» (délai: 22 mai 1996). ↵

OMC

Naissance difficile

Drôle d'avènement pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC)! Pour sa naissance, le 1er janvier, l'institution n'avait ni directeur général, ni accord de siège avec la Suisse. Peter Sutherland, directeur général du GATT, prolonge son mandat de quelques mois. Et l'OMC devra se contenter juridiquement d'un siège provisoire à Genève, en attendant la mise au point d'un accord définitif.

La mise en forme juridique de l'offre suisse au printemps dernier s'avère plus difficile que prévu. Les demandes des diplomates iraient bien au-delà de l'offre, impliquant plus de consultations et d'explications. Exemples: la Suisse s'est engagée à donner à l'OMC le Centre William Rappard et à le réaménager, mais quelle sera l'ampleur des travaux et à qui appartiendra le terrain? Dans le

domaine de la TVA, la communauté diplomatique réclame l'exonération à la source, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Alors que la Suisse propose un remboursement a posteriori, système en vigueur dans la majorité des pays européens. On imagine qu'un régime spécial pour les diplomates ne ferait que compliquer le rodage de la TVA en Suisse.

Malgré ces points d'achoppement, aucune des parties contractantes ne remet en question le mariage entre l'OMC et Genève. Mais comme cet accord de siège servira de références aux autres organisations onusiennes, on comprend que les uns veuillent y mettre un maximum, alors que la Suisse, candidate à d'autres sièges internationaux, comme ceux des secrétariats des conventions sur le climat et la biodiversité, joue la prudence. ↵

Europe

Schengen

La Suisse ne devrait pas faire les frais de l'entrée en vigueur de la Convention de Schengen, prévue le 26 mars. Le Conseil fédéral en a reçu «l'assurance» de Bruxelles. Les pays membres du groupe de Schengen s'apprentent en effet à supprimer les contrôles à leurs frontières communes. Par contre, les contrôles devraient être plus intenses aux frontières extérieures de «l'espace Schengen». La Suisse, qui ne fait pas partie du groupe de Schengen craignait de se retrouver isolée. Il n'en sera rien puisque Berne a conclu, il y a quelques dizaines d'années, des accords avec ses principaux voisins sur la facilitation du franchissement des frontières. Accords qui ne seront pas remis en cause, affirme Bruxelles.

De quoi calmer l'inquiétude de la Suisse. Les autorités redoutent toutefois que le renforcement des contrôles à la frontière de l'Union Européenne (UE) entraîne vers la Suisse un détournement de la criminalité organisée internationale. D'autre part, il y a un risque de contrôle français et allemand plus rigoureux. Donc de tracasseries et de désagréments pour les personnes en provenance de Suisse, à leur entrée dans l'UE.

La Suisse craint également d'être tenue à l'écart lorsque les polices de la zone de Schengen intensifieront leur coopération contre la criminalité et l'immigration illégale. Une commission d'experts a recommandé, en 1993, de négocier une convention semblable avec le groupe de Schengen. ↵

Richesse

La Suisse au premier rang

• La Suisse est restée en 1993 le pays le plus riche du monde, avec un produit national brut (PNB) par habitant de 48.425 frs. s. Par opposition, le pays le plus pauvre est le Mozambique, avec un PNB par habitant de 107 frs. s. Ces données se trouvent dans la dernière édition de l'Atlas de la Banque mondiale. La Suisse devance le Luxembourg, dont le PNB par habitant atteint 47.680 frs. s. Le Japon prend la troisième place, suivi du Danemark, de la Norvège et de la Suède. En tenant compte du pouvoir d'achat, c'est le Luxembourg qui se classe premier, suivi des Etats-Unis.

Par contre, les Suisses cèdent au Japon leur première place en ce qui concerne le PIB par habitant en 1993. Le couronnement de l'Archipel s'explique presque exclusivement par l'appréciation de 14% du yen par rapport au dollar. En dépit de cette première place, les conditions de vie des Japonais sont loin de correspondre à celles des autres pays développés, en raison de prix à la consommation très élevés. De plus, le Japon, qui vient de connaître sa pire récession depuis la guerre, va devoir faire face aux conséquences du tremblement de terre d'Osaka-Kobe. Pourtant, les Japonais ont la santé, et ce sont eux qui vivent les plus vieux: 79 ans en moyenne. La Suisse se classe deuxième, avec 78 ans.



Agriculture

Votations

• L'avenir de l'agriculture suisse se jouera le 12 mars prochain: trois objets seront soumis au verdict populaire. Peuple et cantons sont appelés à se prononcer sur l'inscription dans la Constitution d'un article 31 octies, qui ancre définitivement la nouvelle orientation prise par la politique agricole. La principale innovation est le passage du paiement de subventions à la production aux paiements directs avec quatre points essentiels: l'approvisionnement assuré de la population, l'utilisation durable des bases naturelles de l'existence, l'entretien du paysage rural et l'occupation décentralisée du territoire. Le second objet porte sur une modification de l'arrêté



sur l'économie laitière, qui assouplit le système en vigueur. Le contingentement, qui a permis de lutter contre la surproduction, est maintenu, mais les paysans auront l'autorisation de transférer ces contingents entre eux. On votera également sur l'introduction de contributions de solidarité.



voir également page 26

Propriété

Un toit grâce au 2^{ème} pilier

• La nouvelle loi sur l'encouragement à la propriété permet, depuis le 1^{er} janvier, de consacrer une partie de son épargne-retraite (deuxième pilier) au financement de l'achat d'un logement. Un sérieux coup de pouce, puisque seuls 30% des Suisses sont propriétaires de leur logement, nettement moins que dans les pays voisins. La raison: le coût élevé du terrain et de la construction. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) table sur 35% de propriétaires dans dix ans. Les 13.000

caisses de retraite suisses ont en tout cas assez d'argent pour répondre aux demandes, puisqu'on estime leur fortune à 300 milliards de frs.s. Cependant, les experts estiment qu'il n'y a pas de risque pour que les caisses soient «pillées» en raison de ces nouvelles dispositions. La réduction des prestations versées au moment de la retraite peut être très importante, ce qui va faire réfléchir les personnes désireuses d'acheter un logement en utilisant cet argent.



Environnement

Les écologistes parlent d'une seule voix

• Six organisations écologiques suisses établissent un programme commun. Le WWF, la Société pour la protection de la nature, la Ligue suisse de protection de la nature, la Fondation suisse de l'énergie, l'Association transports et environnement, et la Fédération suisse des amis de la nature représentent 400.000 personnes. La «plate-forme environnement» fixe leurs objectifs à moyen terme, avec trois thèmes principaux.

L'énergie et le climat, d'abord, pour enrayer la pollution de l'air, du sol, et de l'eau. Le maintien de la diversité des espèces animales et végétales, ensuite. Le troisième thème concerne les rapports de l'homme au travail.



Sondage

• Les économies d'énergie ont du plomb dans l'aile: moins d'un automobiliste suisse sur trois se dit prêt à utiliser moins souvent sa voiture par

souci de ménager l'environnement. Ils étaient 51% en 1982. Et seuls 36% des Suisses sont disposés à réduire le chauffage de leur appartement à 19 degrés maximum, contre 56% en 1982. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par Démoscope. L'évolution témoigne de l'individualisation croissante de la société. Le confort personnel passe aujourd'hui avant l'intérêt commun.



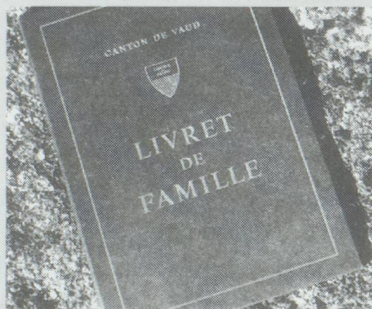
CONSTITUTION

Réforme

Le Parlement aimerait offrir une nouvelle Constitution à la Confédération pour son 150^{ème} anniversaire. Après le Conseil des Etats, le National a approuvé une motion demandant une révision totale d'ici à 1998. Depuis 1848, la Constitution n'a fait l'objet que d'une seule révision totale, en 1874. Le gouvernement proposera un projet de réforme avant les élections fédérales de l'automne 1995. Il s'agit avant tout de repenser le droit constitutionnel. Une révision sur le fond est prévue dans les domaines des droits populaires et de l'organisation judiciaire.

NATURALISATION

Explosion des demandes



Il est de plus en plus facile d'obtenir la nationalité suisse, grâce aux simplifications de procédures. Les démarches sont pourtant toujours plus longues à aboutir. Le paradoxe s'explique par la forte augmentation des demandes. Au point que les administrations cantonales et fédérales ne parviennent plus à faire face dans des délais raisonnables et qu'il faut souvent attendre deux ans pour qu'un dossier soit traité. Les ressortissants français et italiens sont les plus nombreux à présenter des demandes. La Confédération a enregistré 7.000 demandes de naturalisation ordinaire et 6.000 requêtes de naturalisation facilitée en 1994. Soit un tiers de plus qu'en 1992.

DEMANDES D'ASILE

Nette diminution

Le nombre de demandes d'asiles déposées en 1994 a été le plus bas enregistré depuis 1987. Selon l'Office fédéral des réfugiés (ODR), 16.134 personnes ont demandé l'asile en Suisse l'an dernier. Cela représente une diminution de 34,8% par rapport à 1993.

Comme les années précédentes, la plupart des demandes sont venues de ressortissants de l'ex- Yougoslavie. Suivent le Sri Lanka, la Turquie, l'Angola, la Somalie, le Pakistan, l'Algérie... L'évolution future est difficile à estimer. Elle dépend de nombreux facteurs: le recul constaté ces dernières années peut s'expliquer par le renforcement de la procédure ad hoc instaurée en Suisse, ainsi que par l'interdiction de travailler durant les premiers mois de résidence.

MIGRATION

Déficit de Suisses

La Suisse attire de moins en moins de Suisses. En revanche, elle en perd de plus en plus. Depuis le début des années 90, le déficit migratoire augmente progressivement. Seule exception, 1991, qui a vu un important excédent d'immigrants (1.807 personnes). L'appel du 700^e anniversaire de la Confédération y était peut-être pour quelque chose. Mais en 1993, le pays a perdu 5.406 ressortissants. La France, l'Allemagne et l'Italie sont les destinations de prédilection des émigrants, une grande majorité étant double-nationaux. Lorsque les Helvètes choisissent les antipodes, c'est souvent suite à un voyage touristique. Indifféremment hommes ou femmes, les émigrants ont entre 20 et 40 ans. Bien qu'au fil des ans, la Suisse perde plus de citoyens qu'elle n'en gagne, il faut relativiser ce phénomène, qui est appelé, à terme, à se stabiliser.

MARCHÉS PUBLICS

Ouverture

Les accords du GATT obligent les cantons suisses à ouvrir leurs mar-

chés publics à la concurrence. La Conférence des chefs de gouvernement de la Suisse occidentale, groupant les cantons romands et Berne, a signé une convention sur l'adjudication de travaux et de fournitures pour les constructions réalisées par les administrations cantonales. En clair, même s'il n'a pas son siège social en Valais, un entrepreneur fribourgeois pourra soumissionner à la construction d'une route dans ce canton, et inversement. La validité de cette convention pourrait cependant être brève. Les cantons doivent franchir encore quelques obstacles avant de libéraliser complètement leurs marchés. Tout d'abord, un accord intercantonal devrait établir le principe de non-discrimination entre les cantons. Ensuite, chaque canton devra élaborer une législation qui règle l'ouverture des marchés publics. Tout devra être réglé avant le 1^{er} janvier 1996, date d'ouverture des frontières aux autres cantons, mais aussi aux entreprises étrangères, conformément aux accords du GATT.

FONCTIONNAIRES

Economies



Les fonctionnaires fédéraux travailleront 41 heures par semaine à partir du 1^{er} juin, mais leurs salaires ne seront pas indexés sur le coût de la vie. Les 145.000 employés de l'administration, des PTT et des CFF verront ainsi leur semaine de travail réduite d'une heure. Outre la non-compensation du renchérissement, un sacrifice a été exigé des hauts fonctionnaires et magistrats, qui verront leurs traitements réduits de 1 à 3% selon leur classe. Les allocations de résidence sont supprimées définitivement à Genève et à Zurich.

CULTURE

Pro Helvetia se tourne vers l'Est

La culture sert au maintien de la paix. C'est, en substance, la conclusion de Pro Helvetia après plus de quatre ans d'échanges culturels entre la Suisse et les pays d'Europe de l'Est. Au total, quelque 650 projets ont été subventionnés pour un montant de 7,5 millions de frs.s. Pro Helvetia a ouvert ses premiers bureaux à l'Est en 1992. Ils sont aujourd'hui quatre: en Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie. Des projets existent également en Albanie, dans les pays baltes, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, Slovaquie, ou en Ukraine.

Les projets soutenus sont en général de taille modeste, et les subventions varient entre 500 et 5.000 frs.s. Il ne s'agit pas de dépenses de prestige, mais surtout d'une aide accordée à des organisations débutantes. Le lien avec la Suisse n'est pas indispensable, et c'est justement cet aspect non impérialiste qui vaut un grand capital de sympathie à Pro Helvetia. Quelques exemples: à Bratislava, une revue culturelle féministe a été soutenue pour l'impression de son premier numéro. En Albanie, Pro Helvetia a développé un programme de formation pour accordeurs de piano.

LEX FRIEDRICH

1.420 autorisations



Conformément à la Lex Friedrich, les étrangers pourront acquérir au maximum 1.420 logements de vacances par an en 1995 et en 1996. Les Suisses de l'étranger qui n'ont pas vécu dans leur patrie pendant les cinq dernières années sont également sou-

mis à cette autorisation. Le Conseil fédéral a aussi décidé de ne pas modifier les contingents cantonaux. Les étrangers pourront acheter annuellement 310 logements de vacances en Valais, 270 dans les Grisons, 180 au Tessin, 160 dans le canton de Vaud, 50 à Fribourg, 35 à Neuchâtel, 20 dans le Jura...

Pour l'ex-Action nationale, c'est encore trop. Le référendum lancé par les Démocrates suisses (DS), «Non au bradage du sol de la patrie» contre l'assouplissement de la Lex Friedrich a abouti. Si le peuple acceptait ce référendum, la révision de la Lex Friedrich serait balayée. Une abrogation totale de cette loi est d'ailleurs à l'étude. Elle serait remplacée par des mesures d'aménagement du territoire et du droit foncier.

CFF

Baisse des tarifs

La situation du marché des changes permet aux CFF d'abaisser de 12% en moyenne les prix pour le parcours étranger des billets internationaux, depuis le 1^{er} janvier. Exemples, pour un aller simple en deuxième classe à partir de la Suisse: Bâle-Paris (64 frs.s. au lieu de 73); Schaffhouse-Stuttgart (40 frs.s. au lieu de 46); Buchs-Vienne (93 frs.s. au lieu de 106); Genève-Nice (84 frs.s. au lieu de 95); et Chiasso-Rome (45 frs.s. au lieu de 51). Ces nouveaux prix sont valables jusqu'au 28 mai.

Nouveau sifflet

Les nouvelles locomotives ne sont plus équipées d'un sifflet à air comprimé, mais d'un avertisseur électrique à deux tons. Une innovation qui n'est pas du goût de tout le monde, puisque de nombreuses protestations émanent du public. Mais cette modification de la «signature sonore» des locos est indispensable, pour des raisons de sécurité. Les trains vont de plus en plus vite, et le monde devient de plus en plus bruyant. Il faut donc que les mécaniciens des locos se fassent entendre plus efficacement. Les signaux émis sont plus puissants, plus nets, et plus facilement audibles même

lorsque le train circule à grande vitesse.

PTT

A l'épicerie

Sur 3.688 bureaux de poste en Suisse, 1.616 ne sont absolument pas rentables, et n'ont guère de chances de survivre, à terme. Afin de remplir leur mandat, la couverture de l'ensemble du pays, les PTT envisagent de passer par certaines épicerie de villages. Une opération pilote va débiter le 1^{er} juin, dans une douzaine de magasins. Si l'expérience est concluante, ces épicerie pourraient offrir d'ici l'an 2000, certains services postaux: lettres, colis, paiements...

CHOMAGE

Léger sursaut

Le chômage est remonté à 4,5% en novembre, en Suisse. Ce rebond résulte des mouvements habituellement observés à pareille époque dans la restauration et la construction. Le taux de chômage est demeuré stable en Suisse alémanique, à 3,5% de la population active, il s'est en revanche accru en Suisse latine, pour atteindre 7%.

TGV

Nouvelles études pour Lyon-Turin

La France et l'Italie vont engager un nouveau programme d'études permettant d'établir de manière définitive le coût du projet du train à grande vitesse (TGV) Lyon-Turin. Cette réalisation est estimée à 200 millions de frs.s.

Ce projet concerne directement la Suisse. Genève et Berne se battent depuis des années pour un raccordement au réseau français des TGV par un tracé Genève-Mâcon. La France est plus favorable au raccordement de Genève par Chambéry.

SWISSAIR

Zurich-Taïpeh

Une filiale de la compagnie helvète, Swissair Asia, va ouvrir une →

→ ligne Zurich-Taïpeh au printemps prochain. Il s'agit de la première liaison entre la Suisse et Taïwan. Un MD-11 assurera dans un premier temps deux vols hebdomadaires vers Taïpeh, via Bangkok. Pourtant, la Suisse ne reconnaît qu'une seule Chine, la République populaire de Chine, depuis 1950.

SWATCHMOBILE

Assemblée en Moselle

La swatchmobile sera fabriquée en France. En accord avec la SMH, la direction de Daimler-Benz AG a choisi Hambach, en Moselle, comme site d'assemblage. La Suisse peut attendre des commandes en sous-traitance de ce projet, qui va créer 8.900 emplois au total. La construction de la fabrique débutera au troisième tri-

mestre 1995, l'investissement atteindra 750 millions de marks, soit environ 635 millions de frs. L'usine de Hambach devrait employer 1.900 personnes.

SPORT

Tennis

Série noire pour Jakob Hlasek, à la veille de la Coupe Davis. Kuba est tombé sur bien plus fort que lui au tournoi d'Adelaïde, en Australie. En 70^{ème} position au classement ATP, il a été opposé à Jim Courier, treizième joueur mondial. A Auckland, en Nouvelle-Zélande, le Zurichois n'a pas dépassé les quarts de finale, où il s'est incliné contre le californien Chuck Adams (ATP 43). De retour en Australie, à Melbourne, nouvelle défaite au premier tour. Même baisse

de forme pour Marc Rosset, toujours victime de ses douleurs au bras. Du côté féminin, le moral n'est pas non plus au beau fixe. Martina Hingis a été éliminée au deuxième tour, à Melbourne, face à la Japonaise Kyoko Nagatsuka, 6-3 6-4.

VIGNETTE

Volante

La vignette autoroutière, qui coûte 40 frs.s. cette année, pose un problème aux douanes suisses. Si elle est toujours obligatoire pour emprunter les autoroutes, un vice de fabrication l'a rendue peu adhérente. Les vignettes se décollent parfois des pare-brise sans que l'automobiliste, qui n'est pas fautif, puisse être passible d'une amende.

éphéméride

éphéméride

26 décembre. Les lauréats des Mérites sportifs suisses 1994 sont distingués à Suhr (Argovie). Vreni Schneider est élue meilleure sportive de l'année; Toni Rominger, meilleur sportif, les footballeurs de l'équipe nationale reçoivent le Mérite par équipes; et Franz Nietlisbach est désigné meilleur athlète en sport-handicap.

27 décembre. Un hélicoptère de deux places s'écrase en plein après-midi sur un immeuble à Zurich-Wiedikon. Le pilote et le passager sont décédés dans l'accident. Plus de 60 pompiers, policiers et sauveteurs sont intervenus.

30 décembre. Le conseiller fédéral Otto Stich estime que l'Union européenne pourrait partiellement financer la construction des lignes et tunnels ferroviaires de transit en Suisse.

1^{er} janvier. L'Union européenne accueille trois nouveaux membres, la Suède, la Finlande, et l'Autriche. Les Douze sont devenus quinze.

2 janvier. Nicole et Serge Roe-

theli décollent de Genève, destination: la Terre de Feu. De là, ce couple de guides valaisans se mettra en route pour l'Alaska... à pied. Leur promenade de 26.000 km devrait durer trois ans.

4 janvier. Record de froid en Suisse. A Ulrichen, dans la vallée de Conches, le mercure est descendu à -31 degrés la nuit, du jamais vu depuis 1985. A Samedan, le thermomètre indiquait -30, -25 à La Brévine, et -14 à Berne, où il n'avait pas fait aussi froid depuis 1987.

5 janvier. Guido Reuge décède dans la 91^{ème} année. Inventeur de la fixation «Kandahar» qui a permis l'évolution du ski moderne, le patron entreprenant de Reuge SA s'est éteint à Sainte-Croix (VD).

9 janvier. Les parlementaires britanniques l'emportent sur les Suisses, dans le concours de ski organisé à Davos. Il faut dire que l'équipe britannique était galvanisée par la participation du Prince Charles. Le conseiller national grison Duri Bezzola a toute de même ter-

miné vainqueur du slalom géant.

10 janvier. Des plongeurs retiennent du Rhin six bombes datant de la Deuxième Guerre mondiale, près de Kaiserstuhl, en Argovie. Ces bombes anglaises et allemandes pèsent entre 250 et 1.000 kg. Cette découverte porte à seize le nombre de projectiles retrouvés à cet endroit.

11 janvier. Arrivée en Suisse d'un troupeau de 32 vaches écossaises. Ces bovidés chevelus participent à un essai d'élevage. Petites (450 kg pour 1m20 de hauteur), ces vaches robustes n'ont pas besoin d'étables, et pourraient s'acclimater à l'agriculture de montagne.

12 janvier. Jean-Claude Rosset, directeur de la police et des sports à Lausanne, annonce sa démission pour la fin mai. Inculpé de fraude fiscale, le conseiller municipal juge impossible de continuer à exercer un mandat politique tout en étant sous le coup d'une poursuite pénale.

14 janvier. Les dernières

vaches quittent la vieille ville d'Avenches. Frédy Schürch, qui était depuis 25 ans le dernier paysan en ville, déménage dans une ferme des alentours. Les étables vont disparaître de la rue du Jura.

17 janvier. Walter Fischbacher démissionne du parti radical saint-gallois. Ce médecin de 67 ans avait tenu cet été des propos aux forts relents antisémites. En quittant de lui-même le parti radical, Walter Fischbacher anticipe une décision de sa section cantonale.

18 janvier. Inauguration du nouveau Musée d'Art moderne de San Francisco, réalisé par l'architecte tessinois Mario Botta. Sur une superficie de 22.000 m², le bâtiment abrite une collection permanente de plus de 15.000 oeuvres.

21 janvier. Coup d'envoi de la 17^{ème} Semaine internationale des ballons à air chaud de Château d'Oex. La forme spéciale du cru 1995: une vache gonflable de 66 mètres de long, 42 de haut, et pesant 740 kilos.